

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Uccle
en omgeving

UCCLENSIA

Revue Bimestrielle – Tweemaandelijks Tijdschrift

216

Septembre – September 2007



UCCLENSIA

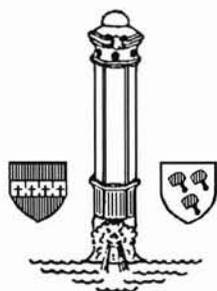
Cercle d'histoire
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
tél. 02-376 77 43
CCP 000-0062207-30

Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat 9
1180 Brussel
tel. 02-376 77 43
PCR 000-0062207-30

Septembre 2007 – n° 216

September 2007 – nr 216

Sommaire – Inhoud



Édition: Jean Lhoir

| | |
|--|-----------|
| Les origines d'Uccle (8) <i>Jean M. Pierrard</i> | 3 |
| Nr 8 Guldenkasteelmolen <i>Raf Meurisse</i> | 13 |
| Souvenirs, Souvenirs ... (5) Une famille ucquoise vouée aux métiers de la construction: les Stockhem <i>† Charles Hannesse</i> | 17 |
| Quelques éléments pour une histoire de la Senne à proximité d'Uccle <i>Jean Lowies</i> | 23 |

En couverture: La Senne à Beersel
(Beersel 1991, Jan Brassine)

**Le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs**

Fondé en 1966, il a pris en 1967 la forme d'une a.s.b.l. et groupe actuellement plus de 400 membres cotisants.

À l'instar de nombreux cercles existant dans notre pays (et à l'étranger), il a pour objectifs exclusifs d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes et d'en sauvegarder le patrimoine. Dans ce but il organise un large éventail d'activités: conférences, promenades, visites guidées, excursions, expositions, édition d'ouvrages, fouilles, réunions d'étude.

En adhérant au cercle, vous serez tenus au courant de toutes ces activités et vous recevrez cinq fois par an la revue <UCCLENSIA> qui contient des études historiques relatives à Uccle et à ses environs, notamment Rhode-Saint-Genèse, ainsi qu'un bulletin d'informations.

Le cercle fait appel en particulier à tous ceux qui sont disposés à collaborer à l'action qu'il mène en faveur d'un respect plus attentif du legs du passé.

Administrateurs:

Jean M. Pierrard (président),
Patrick Ameeuw (vice-président),
Éric de Crayencour (trésorier),
Françoise Dubois-Pierrard (secrétaire),
André Buyse, Leo Camerlynck,
Marie-Jeanne Janisset-Dypréau,
Stephan Killens, Jacques Lorthiois,
Raf Meurisse, Roger Schonaerts,
Clémy Temmerman,
Louis Vannieuwenborgh, André Vital.

Siège social:

rue Robert Scott 9, 1180 Bruxelles
téléphone: 02-376 77 43
CCP: 000-0062207-30

Montant des cotisations

| | |
|--------------------|----------------|
| Membre ordinaire: | 7,50 € |
| Membre étudiant: | 4,50 € |
| Membre protecteur: | 10 € (minimum) |

Prix au numéro de la revue Ucclesia: 3 €

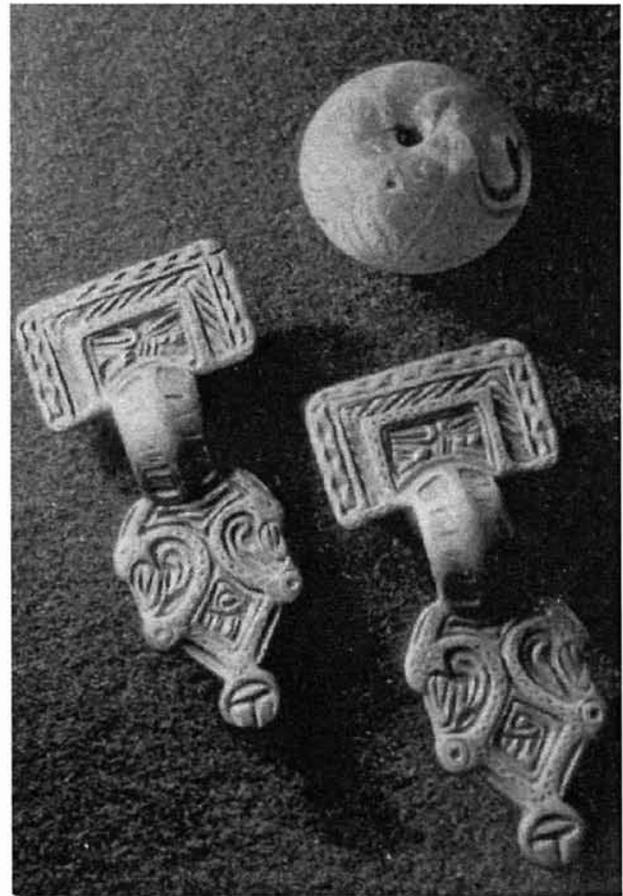
Jean M. Pierrard

Nous continuons donc à nous interroger sur la situation de la région uccloise durant les VI^e et VII^e siècles. Celle-ci étant encore à cette époque essentiellement forestière nous nous référerons en particulier en ce qui concerne son aspect à l'ouvrage du comte Goblet d'Alviella sur les bois et forêts de Belgique.⁹⁸

Aspects de notre région aux VI^e et VII^e siècles

A PRÈS AVOIR ADMIS que des populations germaniques avaient été transférées dans notre pays dès le premier siècle de notre ère, l'auteur constate que la civilisation latine n'avait nullement pénétré dans le nord de la Belgique, mais que l'élément germanique s'était renforcé sans cesse depuis cette époque par l'arrivée de nouvelles populations de même origine et il conclut: *Par conséquent, les rares fonctionnaires impériaux ou habitants belgo-romains qui auraient pu se trouver au nord de la Charbonnière étant isolés n'eurent aucune influence sur la population dont les mœurs, la culture, les institutions et la langue restèrent germaniques.*⁹⁹

À propos de la Charbonnière proprement dite, il écrit ce qui suit: *Les anciennes populations d'origine germanique se sont donc avancées vers le sud, aussi loin qu'elles ont pu s'établir à demeure, et elles se sont installées même au sein des bois et forêts. C'est ainsi que tous les noms de lieux et de villages sont flamands d'origine dans l'ancienne forêt de Soignes et dans tous les bois de l'arrondissement de Bruxelles. Quantité de dénominations y rappellent, d'autre part, l'existence d'un bois par les mots «bosch», «loo», «hout», «rode», qui entrent dans leur composition. Les Francs, qui contrairement aux autres peuplades*

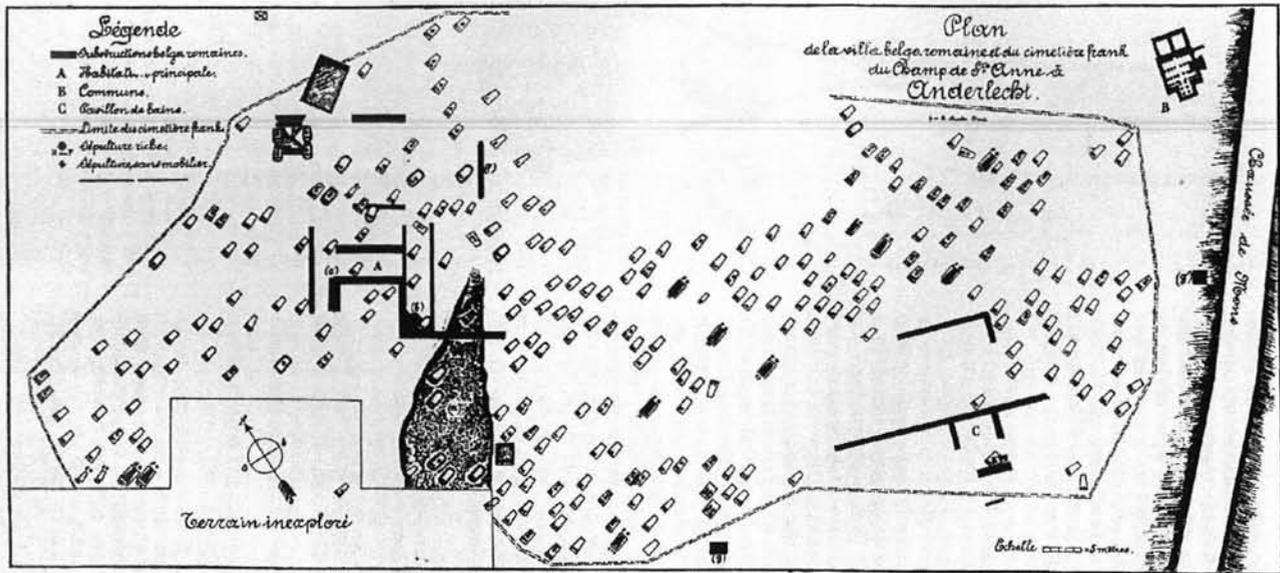


Fibules en argent découvertes à Anderlecht

germaniques établies depuis un temps plus ou moins long dans le nord de la Belgique, et poussés par l'esprit de conquête militaire, voulurent descendre vers le sud, se sont heurtés à une

98 Cte Goblet d'Alviella *Histoire des Bois et Forêts de Belgique*, Paris-Bruxelles 1927, t. I.

99 *Ibidem* p. 41.

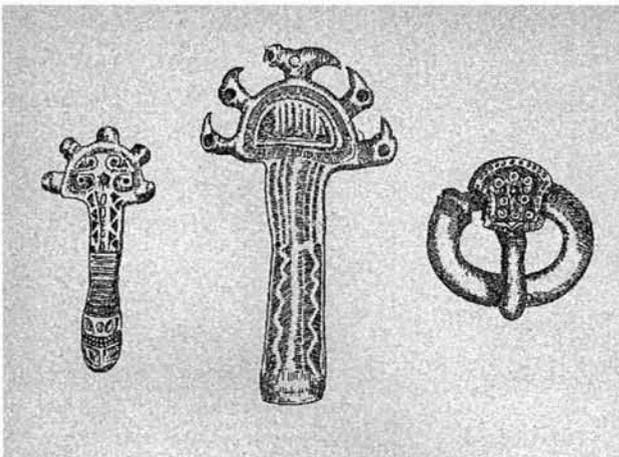


Plan général de la villa romaine et de la nécropole mérovingienne du Champ de Sainte-Anne
(original de Ch. Dens, © M.R.A.H.)

colonisation latine et de la vie commerciale et militaire romaine, au nord de la Charbonnière et au sein de celle-ci, les Francs imposèrent facilement leur langue, le thiois, le platt-deutsch.¹⁰⁰

Quant à l'aspect de la forêt proprement dite, l'auteur écrit: ... nous pouvons considérer qu'il y avait entre tous les bois et forêts du massif allant de Tirlemont à la Lys, pour l'époque mérovingienne, un ensemble de caractères communs, une continuité suffisante au point de vue sylvicole et géographique pour que nous puissions aujourd'hui les englober tous sous une même dénomination. Tout au plus peut-on faire des

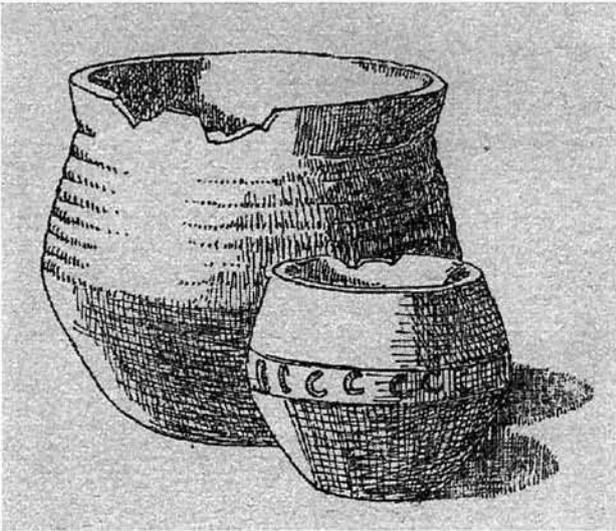
réserves pour les bois qui étaient situés entre Louvain, Tirlemont et le Démer, qui n'étaient somme toute que le prolongement vers le nord de la vraie Charbonnière et où la nature moins fertile du sol, déjà souvent sablonneux, devait modifier l'aspect de la végétation forestière. Dans le sol riche et profond de la zone limoneuse du Brabant, du Hainaut et des Flandres, les arbres, chênes, hêtres, peupliers, bouleaux, ormes, fruitiers, avaient une élévation, une vigueur et une facilité de régénération naturelle, qui donnaient aux bois, une continuité, une densité, un aspect majestueux que ne possédait pas toujours l'Ardenne. Par contre, pour la zone sablonneuse des Flandres et du sud de la Campine, il n'y avait pas de rideau continu et épais de feuillage. Les bois étaient entrecoupés de bruyères, principalement sur les collines, et de marécages dans les bas-fonds. Les essences dominantes même différaient: les saules, l'aune, le chêne pédonculé, le frêne, remplaçaient le hêtre et le chêne rouvre.¹⁰¹ Ceci dit, même si les populations franques poursuivirent dans notre région les défrichements déjà entamés à l'époque romaine, il ne semble pas que cette poussée ait été considérable.



Spécimens de bijoux francs trouvés à Anderlecht

100 Cte Goblet d'Alviella *Histoire des Bois et Forêts de Belgique*, Paris-Bruxelles 1927, t. I, p. 46.

101 *Ibidem* p. 58.



Vases francs

Les données archéologiques

Les sources écrites pouvant donner une idée de notre région aux VI^e et VII^e siècles, comme d'ailleurs de la plus grande partie de notre pays restent très peu nombreuses et il importe dès lors de se référer aux données archéologiques, qui sont hélas elles-mêmes très restreintes. En fait ce sont essentiellement les nécropoles qui ont pu nous éclairer sur cette période. Le site le plus remarquable dans la région bruxelloise est constitué par le cimetière franc d'Anderlecht. Nous nous référerons pour sa description à l'*Atlas du sous-sol archéologique de la région bruxelloise*.¹⁰² Il faut préciser tout d'abord que le site du cimetière franc d'Anderlecht se trouve au même endroit que la villa romaine du même lieu, soit aujourd'hui dans l'îlot limité par la chaussée de Mons, la rue de la Gaïté et la rue Victor Rauter, site qui dominait jadis le confluent de la Senne et de son affluent la Pede. Cet endroit fut dénommé par les archéologues du XIX^e siècle: «Champ de Sainte-Anne». Il s'étendait à la limite de terres plus élevées, caractérisées par des sols limoneux, aptes aux cultures les plus exigeantes et des basses terres situées dans la plaine alluviale de la Senne. Il faut savoir que ce

cimetière fut fouillé progressivement à la fin du XIX^e siècle, au gré des excavations provoquées par des briqueteries alors en exploitation à cet endroit. Un plan dressé par la *Société archéologique de Bruxelles* fait état de 277 tombes, mais il est vraisemblable qu'il y en avait beaucoup plus. Toutes les tombes étaient orientées suivant un axe ouest-est, et étaient très proches les unes des autres. Beaucoup de ces tombes ont livré un matériel archéologique abondant. C'est ainsi que dans les tombes de femmes, on a retrouvé notamment des fibules, des bagues, des bracelets, des colliers, des boucles d'oreille, des épingles à cheveux et des fusaiöles. Les tombes d'hommes ont livré des épées, des scramasaxes, des pointes de flèche, des ornements de boucliers, des boucles de ceintures en argent, des plaques dorsales, des poinçons, des couteaux, des briquets. On voit donc que dans l'ensemble, c'est un riche mobilier qui a pu ainsi être découvert. Par ailleurs on s'accorde à dater l'utilisation de la nécropole mérovingienne d'Anderlecht depuis les premières décennies du VI^e siècle jusqu'à l'extrême fin du VII^e siècle. Néanmoins deux objets, soit un bol en terre sigillée et un fragment de bassin en bronze pourraient dater de la fin du IV^e siècle ou du V^e siècle. Ces découvertes permettent donc



Objets funéraires d'une tombe franque montant un ango

102 Y. Cabuy et S. Demeter *Atlas du sous-sol archéologique de la région de Bruxelles 8. Anderlecht*, Bruxelles 1994.

d'affirmer qu'une population franque d'une certaine importance a occupé les environs de cet emplacement à l'époque mérovingienne.

En dehors du cimetière franc d'Anderlecht, les données archéologiques pour la période mérovingienne restent extrêmement réduites. L'Atlas s'exprime ainsi: *La période qui couvre le Bas-Empire jusqu'à la fin du X^e siècle est marquée, en région bruxelloise, à la fois par la rareté des sources historiques disponibles et leur interprétation difficile, et le peu de témoignages matériels probants dus en grande partie à l'absence de fouilles archéologiques.*¹⁰³ À Uccle deux groupes de tombes ont été découverts au début du XX^e siècle, près du Zeecrabbeweg (le Hof te Zeecrabbe correspond en fait à ce qui est aujourd'hui l'ambassade de la République Fédérale de Russie). L'Atlas¹⁰⁴ nous signale que des ossements sont conservés au musée d'Histoire naturelle et au musée du Cinquantenaire. Toutefois le mobilier de ces tombes, pour autant qu'il ait existé ne nous est pas parvenu.

Si nous nous éloignons d'Uccle, Borremans fait état d'un habitat franc possible à Essenbeek, près de Hal, et d'une urne de monnaies romaines retrouvées au lieu dit «Kesterheide» à Gooik.¹⁰⁵ Pour la région bruxelloise, l'ouvrage de E. Marien signale encore, outre le cimetière d'Anderlecht et les tombes uccloises, la découverte de quelques sépultures chaussée de Wavre à Ixelles, rue du Moulin à Saint-Josse, et de nécropoles à Machelen, à Haren et à Melsbroek.¹⁰⁶ C'est très peu et cela ne nous apprend pas grand chose.

Les données étymologiques

L'ouvrage de R. Borremans déjà cité¹⁰⁷ contient une longue digression sur ces données. Il considère, et nous sommes d'accord avec cette thèse, que les appellations franques les plus anciennes sont celles en



«ingaheim», soit aujourd'hui en «ingen». Dans un rayon pas trop éloigné d'Uccle, nous trouvons ainsi Huizingen, Buizingen, Wauveringen, Revelingen, Eizingen, Schijssingen, Vlieringen, Mekingen, pour ne citer que les localités les plus voisines. La plupart de ces villages ou lieux-dits se trouvent dans des endroits qui avaient déjà été romanisés auparavant et il est normal que ce soient aussi les lieux où les Francs s'installèrent en premier lieu.

Les désinences en «hem» ou en «zele» ou en «sel» marquent des installations ultérieures. À Uccle nous retrouvons une telle désinence dans «Overhem», une ancienne seigneurie qui s'étendait jadis entre la vallée de l'Ukkelbeek (rue de Stalle) et le Dieweg. Beersel fait aussi partie de ce groupe

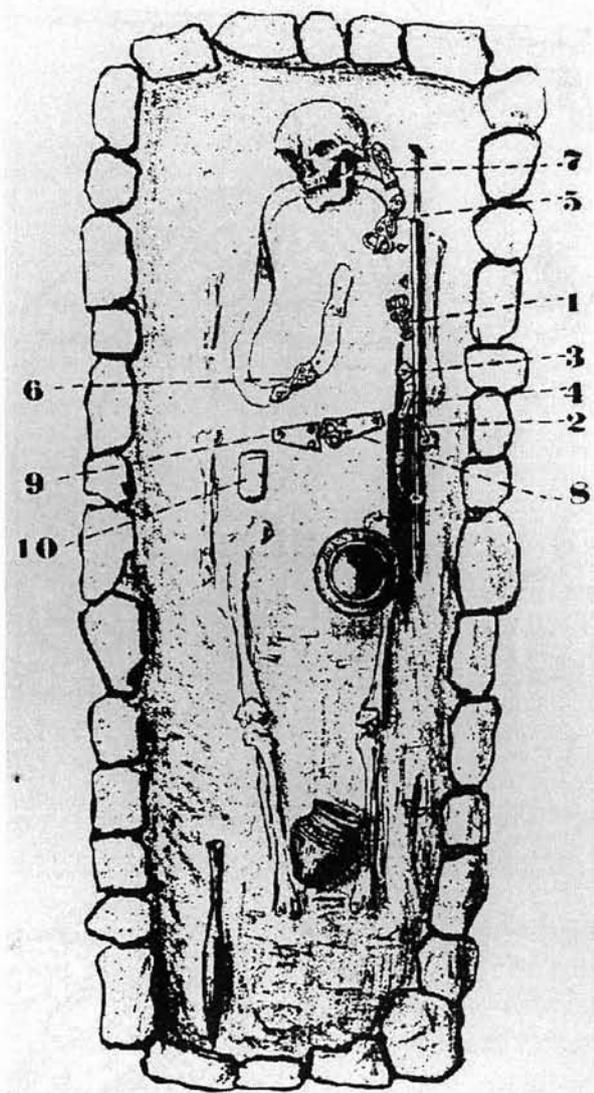
103 Y. Cabuy et S. Demeter *Atlas du sous-sol archéologique de la région de Bruxelles 8. Anderlecht*, Bruxelles 1994, p. 34.

104 Y. Cabuy, S. Demeter et F. Luxe *Atlas du sous-sol archéologique de la région de Bruxelles 3 Uccle*, Bruxelles 1993, p. 44.

105 R. Borremans *De steek van Halle, van de voorgeschiedenis tot de vroege middeleeuwen*, voir réf. 64, p. 77.

106 M.E. Marien *La Région bruxelloise avant 700*, p. 64 à 69.

107 R. Borremans *Ibidem*, p. 78-85.



Tombe à caveau en pierre de la nécropole mérovingienne du Champ de Sainte-Anne

d'installations. On notera que nous nous retrouvons ici à la périphérie des régions romanisées.

Situation administrative

Sous la période mérovingienne eurent donc lieu de nombreux partages et regroupements du royaume de Clovis. Notre région suivit, quant à elle, le sort de l'Austrasie comme nous l'avons déjà signalé. Le (ou les) royaumes francs étaient eux-mêmes divisés en

108 J. Delrue *De Merovingische periode, de historische context in Gooik*, n° 67 maart 2005.

109 R. Borremans *De streek van Halle, van de voorgeschiedenis tot de vroege middeleeuwen*, p. 78-85.

circonscriptions dénommées «gouwen» (ou comtés, ou *pagi*, ou *comitati*). Ces circonscriptions étaient dirigées par des fonctionnaires appelés grafio (comtes ou *comes*), qui étaient les représentants du roi dans chaque «gau». Ces comtes n'étaient pas héréditaires. Ils devaient maintenir la paix et l'ordre public, rendre la justice, percevoir les impôts, et commander les troupes en cas d'expéditions militaires. Ils avaient pour emblème de leur autorité une sorte de sceptre dénommé «angon». Ces angons avaient la forme d'une lance, mais ne pouvaient être aisément utilisés au combat parce que leur pointe était trop mince et trop flexible. Il n'est pas inutile de signaler ici que deux angons furent découverts dans la nécropole mérovingienne d'Anderlecht.

En cas de guerre des sortes de gouverneurs militaires, dénommés «*dux (duces)*» pouvaient être désignés qui avaient autorité sur plusieurs comtés. Au VI^e siècle ces fonctionnaires parvinrent à exercer leur autorité sur plusieurs comtés, même en temps de paix. À partir du VII^e siècle les comtes seront choisis parmi les grands propriétaires terriens. Quant aux comtés ils étaient divisés eux-mêmes en plusieurs circonscriptions ayant un «*centenarius*» à leur tête.¹⁰⁸ Comme déjà signalé, et du moins à partir du VII^e siècle, Uccle et la région bruxelloise se retrouvent dans le *pagus brachantensis* dont les limites sont l'Escaut à l'ouest et au nord, le Rupel et la Dyle au nord-est, la Dyle et la Lasne à l'est et la Haine et la forêt charbonnière au sud. Selon Lindemans¹⁰⁹ Asse aurait été le chef-lieu de ce comté.

Situation sociale – création des grands domaines

Pour expliquer la création des grands domaines nous reprendrons ici le texte d'Henri Pirenne.¹¹⁰ *Les Francs qui occupèrent le nord de la Belgique s'y établirent naturellement en*

110 H. Pirenne *Histoire de Belgique*, Bruxelles 1909, t. I, p. 26-27.

conformité de leurs coutumes nationales. Chaque homme libre fut pourvu d'un lot de terre (mansus) qu'il cultivait avec l'aide de ses enfants, de ses clients et de ses esclaves. Ces exploitations agricoles étaient, suivant l'habitude salienne, éparpillées à travers la plaine ou réunies en petits groupes. Nulle part on ne rencontrait de ces villages caractéristiques de la plupart des régions germaniques, avec leur sol réparti en différents «gewannen» et l'enchevêtrement des pièces de terre des différentes manses. Autour de chaque maison s'étendaient les champs et les prairies qui en dépendaient. La maison elle-même entourée d'une cour clôturée, dans laquelle s'élevaient, formant autant de petits bâtiments séparés, l'étable, la grange, le four etc. Tout cela s'est conservé jusqu'aujourd'hui, et la ferme flamande du XX^e siècle si l'on substitue par la pensée des murs en terre battue à ses murs en brique et des toits de chaume à ses toits de tuile rouge présente encore une image fidèle de la ferme salienne du V^e. Toutefois si les formes extérieures persistent, l'état économique du pays ne tarda pas à subir des modifications très profondes. L'organisation domaniale, avec les diverses espèces de tenures qu'elle suppose et les rapports multiples de subordination qu'elle établit entre les hommes et les terres, devait s'introduire de bonne heure dans la contrée et y altérer gravement le système très simple de la colonisation primitive. L'auteur fait remarquer ensuite qu'un tel système aurait pu demeurer longtemps si les Francs installés dans le nord de notre pays ne s'étaient pas trouvés rapidement en contact étroit avec les populations belgo-romaines se trouvant dans le sud de celui-ci et il poursuit: *Ceux d'entre eux (Les Francs) qui s'étaient fixés au sud de la frontière linguistique y avaient trouvé la terre aux mains de quelques grands propriétaires, et au lieu d'un peuple de paysans libres, un peuple de colons et de censitaires, de gens plus ou moins attachés à la glèbe et soumis, vis-à-vis de leurs seigneurs fonciers, à des redevances et à des services de toute sorte. Ils laissèrent intacte cette organisation. Dans beaucoup de domaines le maître gallo-romain fut exproprié par le roi ou*

par quelque antrustion¹¹¹ ou quelque chef militaire: ce fut le seul changement. Du reste les anciens possesseurs ne disparurent pas tous. Ceux d'entre eux qui conservèrent leurs biens formèrent avec les nouveaux riches d'origine germaniques, une classe de «potentes» une sorte d'aristocratie terrienne. Cette aristocratie ne pouvait manquer d'étendre son action sur la région septentrionale. Les paysans ruinés par une mauvaise récolte, les veuves à qui une protection était indispensable, lui abandonnèrent la propriété de leurs biens et entrèrent à titre de tenanciers, dans la clientèle des grands. Il était impossible de résister à l'ascendant de la richesse et de la puissance. La coutume germanique contenait bien des dispositions destinées à



111 Guerrier faisant partie de la suite des rois mérovingiens.



Vases de tradition anglo-saxonne (Champ de sainte-Anne)

maintenir intacts les patrimoines héréditaires, mais ces faibles barrières furent renversées sans peine. D'ailleurs c'est dans la classe des grands propriétaires que les rois recrutaient leurs fonctionnaires, ajoutant ainsi à la suprématie économique tout le poids de l'autorité légale.

La christianisation de notre région

Si l'on se réfère à la christianisation du bassin méditerranéen, ou à celle de la plus grande partie de la Gaule, de l'Irlande ou de la Grande Bretagne, la christianisation de nos régions fut certes fort tardive. Les grandes invasions du IV^e siècle et la chute de l'Empire Romain avaient pratiquement détruit les premières communautés chrétiennes de chez nous, d'ailleurs limitées, semble-t-il aux villes existantes, soit Tongres ou Bavai. Par contre, Clovis après son baptême, et les rois mérovingiens qui lui succédèrent vont se montrer extrêmement favorables aux missionnaires chrétiens et notamment ceux qui vinrent évangéliser les populations installées chez nous à l'extrême nord de leur(s) royaume(s). Dans une étude parue dans *De Semse*¹¹²

Roger Van Kerkhove insiste sur le rôle des chefs locaux pour lesquels il utilise déjà le terme de noblesse. *Le baptême de Clovis fut un exemple pour la noblesse franque. Être baptisé devint un statut symbolique. Ce furent les chefs locaux qui se firent baptiser selon le modèle de la noblesse des villes. Au-delà du baptême et de la promesse de suivre la doctrine chrétienne, une véritable conversion était encore lointaine.* Néanmoins l'œuvre des missionnaires devait se trouver facilitée là où les chefs locaux avaient accepté le baptême.

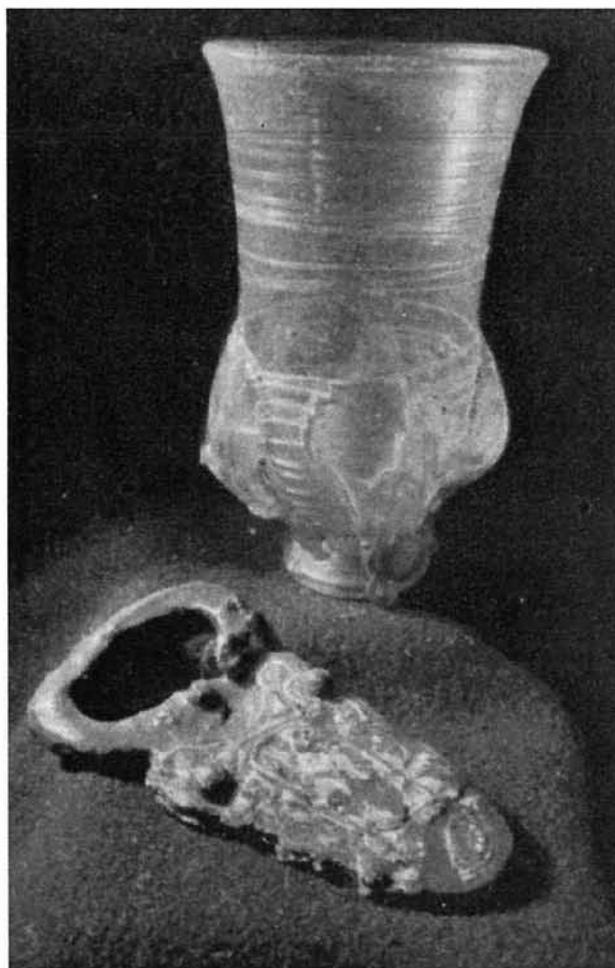
Si l'on s'en tient à Uccle et à ses environs immédiats, on ignore le nom des premiers missionnaires qui s'aventurèrent dans le tréfond de la forêt charbonnière ou qui suivirent la vallée de la Senne. On pense que saint Amand fut de ceux-là. Le seul texte qui se réfère à l'évangélisation de notre région est la «Vita Alenae» ou «vie de sainte Alène» et il s'agit d'un texte du XII^e ou du XIII^e siècle auquel il est malaisé d'accorder une valeur historique. Il vaut la peine cependant de reprendre ici l'essentiel de ce récit:¹¹³ Alène était la fille du noble seigneur, (d'aucun

112 R. Van Kerkhove «Simse onder de Franken» in *De Semse* dec. 2001 n^o 4.

113 J.P. Vokar *Par les rues de Forest*, Bruxelles 1954, p. 41-42.

disent du roi) Levold (ou Levoldus) et de sa femme Hildegarde qui régnaient sur Dilbeek. Ils étaient tous deux païens et Levold pourchassait les chrétiens. Mais pourtant Alène était devenue chrétienne à l'insu de ses parents. Elle avait coutume de quitter chaque jour au petit matin le château paternel en cachette, pour aller entendre la messe à Forest. Elle devait dès lors se frayer un chemin à travers les champs et les prés et traverser la Senne. (À vol d'oiseau la distance entre Dilbeek et Forest est d'environ 6 km). Cependant ces escapades ne manquèrent pas d'attirer l'attention et furent dénoncées au roi Levold. Celui-ci ordonna alors à ses gardes de suivre la jeune fille et de la lui amener. Ceux-ci constatèrent qu'arrivée à la Senne, Alène avait tout simplement passé la rivière en marchant sur l'eau. Les gardes ne manquèrent pas d'expliquer ce qu'ils avaient vu au roi. Ce dernier leur commanda alors de se cacher le long de la rivière et de s'emparer d'Alène lorsqu'elle viendrait à la traverser. Néanmoins celle-ci s'agrippa au tronc d'un peuplier et les gardes agirent alors avec une telle violence qu'ils arrachèrent le bras qu'un ange vint déposer sur l'autel de l'église de Forest. Le prêtre et les assistants recherchèrent alors le corps de la sainte qu'ils retrouvèrent dans les fourrés qui bordaient la rivière et ils le déposèrent dans un tombeau de pierre qui fut installé dans l'église de Forest. Par la suite un vassal du roi dénommé Omundus, qui était devenu aveugle recouvrit la vue en allant prier sur le tombeau de sainte Alène. Ce qu'apprenant Levold et Hildegarde se convertirent, se firent baptiser à l'église de Forest et firent ériger dans leur domaine une nouvelle église qui fut dédiée à saint Ambroise.

Que peut-on déduire de ce texte? Tout d'abord, même si la vie de sainte Alène a été écrite plusieurs siècles après les faits, il n'y a pas de raison majeure de douter de l'existence de sainte Alène. Nous savons en tout cas qu'au XIII^e siècle, il existait une chapelle dédiée à la sainte et par ailleurs, déjà en 1193,



Gobelet à trompe et plaque de ceinturon en fer recouverte d'un décor en feuille d'argent (Champ de sainte-Anne)

un certain Godescalc qui était abbé d'Afflighem, monastère dont dépendait alors le prieuré des religieuses de Forest, avait procédé à l'élévation des reliques de la sainte, ce qui équivalait à l'époque à une canonisation¹¹⁴ et bien sûr l'Abbé n'aurait pas pu procéder à cette cérémonie s'il n'avait pas, grâce à la tradition, des données suffisantes pour pouvoir procéder à un tel acte. Nous voyons aussi que le seigneur de Dilbeek est qualifié de «roi». Nous avons vu que les Romains déjà donnaient aisément à leurs interlocuteurs barbares le titre de roi. Nous voyons encore qu'à l'époque de la conversion de notre pays (VI^e ou VII^e siècle) Levold avait pu se constituer un domaine avec un château, ou tout au moins un demeure fortifiée et qu'il disposait de gardes. Nous voyons aussi qu'une communauté chrétienne s'était

114 J. Verbesselt *Het Parochiewezen in Brabant tot het einde van de 13^e eeuw*, deel XVIII p. 90.

constituée à Forest, mais qu'il n'y avait pas encore d'église à Dilbeek. On notera enfin qu'à peine converti, Levold s'empessa de faire bâtir une église, un geste qui devait marquer sa puissance.

Saint Amand

La tradition veut que vers l'an 640, saint Amand passa par Forest et qu'il y érigea un oratoire qui fut bientôt remplacé par une chapelle, laquelle fut dédiée à saint Denis.¹¹² Quoiqu'il en soit saint Amand semble bien avoir été l'un des principaux missionnaires qui ont œuvré à l'évangélisation de notre région et il vaut la peine d'en parler ici. Saint Amand naquit vers 584 en un lieu situé non loin de Nantes, qui se trouvait alors en Aquitaine. Après avoir connu la vie monastique à l'île d'Yeu d'abord et à Tours ensuite, il vécut aussi à Bourges, une vie de reclus. C'est vers 625 qu'il débuta son œuvre missionnaire dans notre pays, s'étant senti au cours d'un pèlerinage à Rome appelé à l'œuvre d'évangélisation. Avec l'accord de l'évêque de Tournai il se consacra principalement aux populations installées le long de la Lys et de l'Escaut. Il osa, l'un des premiers, sans doute, se tourner vers les populations de la région gantoise réputées particulièrement féroces. Il y subit, nous disent ses biographes, de nombreux outrages, mais finit par obtenir des résultats comme en témoignent les quelques 26 paroisses du diocèse de Gand qui lui sont dédiées. Il fut contraint vers 650 d'accepter le siège épiscopal de Tongres-Maestricht, qu'il résigna cependant quelques années plus tard. Il termina son œuvre missionnaire dans la région d'Anvers avant de se retirer au monastère d'Elnone sur la Scarpe, non loin de Saint-Amand-les-Eaux, dans le Hainaut français où il mourut à un âge avancé le 6 février 675 ou 676.¹¹⁵

La région ucquoise sous les rois mérovingiens

Nous avons donc admis que, dans notre région, une zone romanisée s'étend jusqu'au III^e siècle le long de la Senne et d'un certain

nombre d'affluents de cette rivière, tels le Kesterbeek, le Termeulenbeek ou le Kleine beek ainsi que sur le plateau dit du Kluisbos entre les deux derniers ruisseaux susmentionnés. Vers 276 les Francs Saliens envahissent cette région et s'y installent après avoir supprimé ou chassé les anciennes populations celtiques ou romanisées. Les nouveaux venus vont assez rapidement s'entendre avec l'empire romain sous certaines conditions, les plus importantes étant d'assurer la défense de la région contre les autres barbares fussent-ils leurs frères de race, et sans doute aussi de fournir un certain nombre de combattants aux légions romaines.

Après l'effondrement de l'empire, ils seront libérés de certaines charges et l'on peut admettre que leur nombre commencera à s'accroître, ce qui va les amener à chercher de nouvelles terres pour y faire pâturer leurs troupeaux ou accroître leurs cultures. Ils vont donc entamer le défrichement de la forêt voisine et, à cette fin, remonter les vallées existantes et donc aussi l'Ukkelbeek. Nous avons vu qu'une villa romaine dite «de Stalle» occupait les hauteurs surplombant les vallées de la Senne et de l'Ukkelbeek. Certains d'entre eux s'installeront à Overhem et donc aux alentours de l'actuelle chapelle de Stalle. Il s'agit en effet d'un lieu se terminant en «hem» qui dénote une certaine ancienneté. D'autres remonteront peut-être jusqu'à Zeecrabbe près de la rue du même nom où des tombes franques ont été signalées. Cela ne veut pas dire qu'à ce stade, ils aient construit de véritables villages, mais plutôt des fermes s'échelonnant le long du ruisseau. Cela ne veut pas dire non plus que le défrichement de la forêt ait déjà à cette époque connu une grande ampleur. Par contre, si nous traversons la Senne, on peut penser qu'une communauté franque importante s'y soit développée, si l'on tient compte de l'importance du cimetière franc fouillé à Anderlecht au champ Sainte-Anne.

115 L. Van der Essen *Le siècle des saints (625-739)*, Bruxelles 1943, p. 43-60.

Nr 8 Guldenkasteelmolen

Molen van Groelst, watergraanmolen

Raf Meurisse

DE HEERLIJKHEID VAN GROELST of Gloelst, Dglos, Glost had ook een groot hof met water omgeven. Het buitenverblijf gebouwd op het einde van de 17^e eeuw door de familie Cobrisse kreeg de naam van Gulden Kasteel. Het was een aanhankelijkheid van het slot van Groelst. De molen die ernaast werd aangebouwd, had vele jaren niet dezelfde eigenaars.

De molen was gebouwd op 330 m van de Kinsendaelmolen stroomafwaarts vroeger op de plans van V.D.M. en Popp op Nr sectie F nr 15 dan F 35. Het was gelegen op de nu gekende Bourdonplein of Horzelpalein aan de Guldenkasteelstraat en tussen de Spoorweg, de St-Jobsesteenweg en de Alsebergsesteenweg. Gebouwd op de rechteroever van de Geleitsbeek. Was eerst gekend als slachmolen om olie te verkrijgen, voor de olielampen om licht te maken. Deze molen had wel veel te kort aan water bij droge tijden en bij vorst. Molen opgetekend onder Nr 8.

Bij de algemene waterpeiling van de Geleitsbeek en Linkebeek te Ukkel van 15-3-1884 werd de molen gerangschikt onder Nr 8, genaamd Gulden Kasteel, toebehorende aan de Heer Van den Borre, op 38,33 m boven de oppervlakte van de zee. De merkpunten en de werken aan de gemelden molen staande op de volgende hoogten boven dezelfde oppervlakte.

- De sluisbedding of rooster van het spui van de waterloop, op 37,58 m.

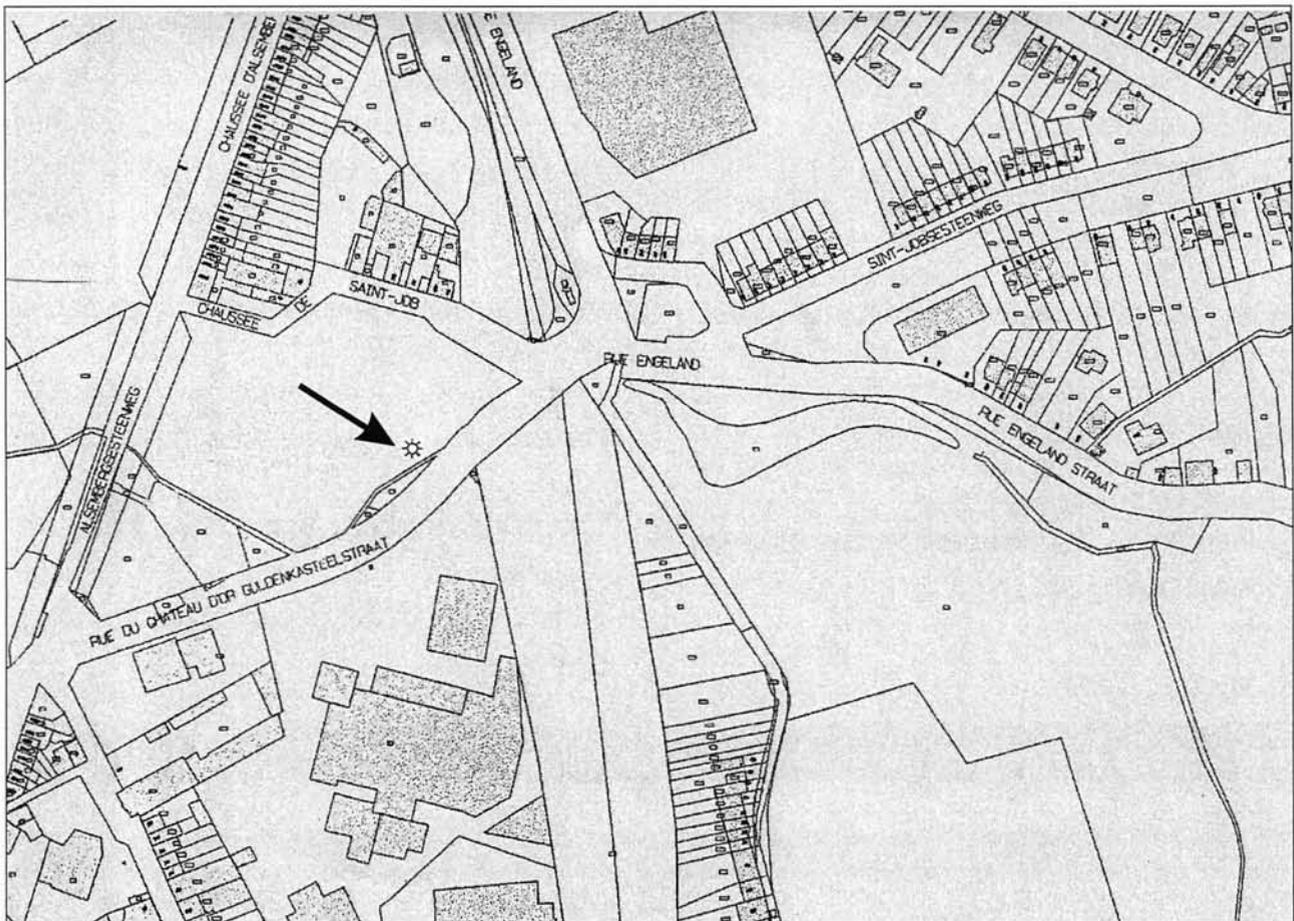


*De Guldenkasteelmolen
(volgens een postkaart)*

- Het bovendeel van het spui van de waterloop, op 38,21 m.
- Het bovendeel van de dijken boven het spui, op 38,51 m.
- De grond van den waterloop, op 37,90 m.
- De as van het waterrad, op 36,18 m.
- Het onderste van het genoemde waterrad 34,51 m.
- Het bovendeel der oevers beneden het spui, op 36,31 m.
- De val der brug onder den Steenweg van Brussel naar Lillois beneden het spui, op 37,78 m.
- De grond der beek onder deze brug, op 33,97 m.
- Het bovendeel der oevers tegen de brug, op 36,06 m.

| Tijd | Jaar | Categorie | Gebeurtenissen |
|------|------|-----------|--|
| 1200 | | | |
| 1220 | | | |
| 1240 | 1242 | eigenaar | Henri de Grols, Aman in Brussel en schepen aan schepenbank in Ukkel 1266 |
| 1260 | | | |

| Tijd | Jaar | Categorie | Gebeurtenissen |
|------|------|-----------|---|
| 1280 | | | |
| 1300 | | | |
| 1310 | 1311 | | Eerste vermelding van de molendinum de Groels |
| 1320 | | | |
| 1340 | 1341 | gift | Aan de religieuzen, abdij van Vorst |
| 1360 | | | |
| 1380 | | | |
| 1400 | | | |
| 1430 | 1431 | eigenaar | Henry Hertewyck Bezitter van Drogenbos, was een banale molen = gemeenschappelijke molen |
| | 1434 | | "Achter de slachmolen te Groelst" |
| 1440 | 1447 | | gekend als de "Quade molen" |
| 1470 | | | |
| 1500 | | | |
| 1530 | | | |
| 1550 | 1557 | eigenaar | Juffrouw Marie Van der Thommen. Uitbater: Henry van den Dycke |
| 1580 | | | |



Kadastrale kaart

| Tijd | Jaar | Categorie | Gebeurtenissen |
|------|------|------------------------|--|
| 1600 | | | |
| 1620 | 1629 | | Huurder: Jean van Linth krijgt een huurcontract van 12 jaar, zelfde voorwaarden |
| 1650 | 1650 | | Piere Vanhaelen–Cleerens Marie krijgen een huurcontract van 9 jaren |
| 1660 | | | |
| 1680 | 1685 | eigenaar | Weduwe Pletinckx |
| | 1689 | eigenaar | Jean de Leenheer–van Sanfort Conelië, molen werd omgebouwd tot graanmolen. Huurders: Michel Stockmans, later Devadder Jacques |
| 1700 | | | |
| 1720 | | | |
| 1740 | 1747 | | Huurcontract van 12 jaar, aan Gilles Van der Borgt met 11 ha 39 a 46 ca |
| 1750 | 1752 | erfenis | Zoon Henri Antoine de Leenheer–Coeckelbergh Marie-Anne, advocaat |
| | 1755 | | Huurder meester-molenaar Van den Borre Henri. 1 ha 62 a 46 ca |
| 1760 | 1762 | erfenis | aan Jean Ignace d’Handel-d’Ansillon. Wed. Henri-Antoine de Leenheer–Coeckelbergh Marie-Anne |
| | 1762 | verkoop | aan Henri Van den Borre |
| 1770 | 1774 | | Henri Van den Borre leent een som van Lambert Joseph Verrier uit Brussel zijn schoonbroer François Robberechts staat borg |
| 1800 | | | |
| 1810 | 1813 | erfenis | Joseph Vandenborre |
| 1830 | 1834 | erfenis | Vandenborre Anne-Marie echtgenote Michel Grinnaer Vandenborre Elisabeth molenaarster te Ukkel |
| 1840 | 1847 | verkoop | aan Vandenborre Jean-Baptist–Wauters Emelie, molenaar te Ukkel, 7 kinderen |
| 1870 | 1877 | verkoop | aan Vandenborre Guillaume, ° Ukkel 1849 |
| 1880 | 1884 | | Uitbater: Devos–Maes, molenaar |
| | 1887 | | vergroting en grenswijziging, oppervlakte: 44 a 8 ca |
| 1890 | 1895 | erfenis | Vandenborre Jean-Baptist–Portels Pauline, rentenier te Ukkel Vandenborre Elisabeth–Vanhaelen Edouard, eigenaar te Brussel |
| | 1897 | verkoop | Wed. Vanderlinden Jean-Baptist–Degenst Antoinette zij was een brouwersdochter. Antoinette is geboren te Brussel; oppervlakte 2 ha 20 a |
| 1900 | | | |
| 1920 | 1929 | erfenis | aan Wed. en kinderen van Vanderlinden Jean Joseph Philippe–Stevens Pauline. Wed. en kinderen van Mucheron Gustave Emile–Vandenborre Adèle Gusta |
| 1930 | 1939 | afstand | aan Vanderlinden Edouard Antoine Théodore–Salkin Yvonne Armande brouwer |
| 1940 | 1949 | deling | Vanderlinden Edouard Antoine ½ naakte eigendom Wed. Vanderlinden Jean Joseph Philippe–Stevens Pauline voor ½ vruchtgebruik |
| 1950 | 1953 | einde vruchtgebruik | Vanderlinden Edouard–Salkin Yvonne, brouwer te Ukkel |



Guldenkasteelmolen
(H. Roidot)

| Tijd | Jaar | Categorie | Gebeurtenissen |
|------|------|-----------|---|
| | 1954 | erfenis | Wed. en kinderen van Edouard Vanderlinden |
| 1970 | 1971 | verkoop | Aan de staat en afgebroken voor het aanleggen van de ring |

Bronnen

- Archief van de familie Winderickx Edgard.
- *L'Histoire d'Uccle*, ULB Solvay.
- J. Lorthiois, M. Tanghe, H. de Wavrin. *Le Kinsendael*.
- *Ucclesia bimestriël*: artikels van J. Lorthiois, J.M. Pierrard, H. de Pinchart, P. Martens, Nrs 51, 74, 75, 85, 198, 165, 179.
- Y. Lados e.a *Quelques jalons d'Uccle*.
- Bevolkingsregister en kadastragegevens van de gemeente Ukkel.

Souvenirs, Souvenirs ... (5)

Une famille ucquoise vouée aux métiers de la construction: les Stockhem

† Charles Hanneesse¹

C'EST DANS LA DEUXIÈME PARTIE du XIX^e siècle que vivait à Uccle la modeste famille de Guillaume Stockhem, né en 1849.² Celle-ci avait la particularité d'être nombreuse. Outre les parents, il y avait huit enfants, deux filles et six garçons.

Le père était ouvrier maçon. La mère, avec les multiples tâches journalières à remplir, était au foyer. À cette époque, les temps étaient durs, aucune facilité ni aide de l'extérieur. Les années passaient, les enfants grandissaient, l'ambiance du milieu familial changeait et évoluait. Pour les parents, à la fin des années d'école, le moment était venu de songer à l'avenir professionnel des enfants. L'aîné, Florimond, comme son père, choisit le métier de maçon avant de devenir entrepreneur en bâtiments. Peu après, les autres frères optèrent aussi pour des professions se rapportant à tout ce qui touchait au bâtiment.

Les enfants Stockhem

1. Elisabeth, née le 13 février 1876.
2. Jean, Florimond, né le 5 février 1878, entrepreneur, conseiller communal de 1933 à 1946 (Parti Catholique).
3. Henri, né le 26 septembre 1879, géomètre-inspecteur de travaux.



La maison de Guillaume Stockhem, 167, rue des Carmélites, à Uccle, rehaussée et transformée par lui.

1 Charles Hanneesse a terminé son article l'hiver dernier et se proposait, la belle saison venue, de parcourir la commune accompagné d'un membre de notre Cercle afin de repérer et photographier les « maisons Stockhem ». Sa disparition récente ne lui a pas permis de réaliser ce projet et d'illustrer ainsi son article comme il l'eût souhaité. Cela n'empêchera pas le lecteur, pensons-nous, de prendre connaissance avec intérêt du dernier article des souvenirs de Charles Hanneesse, qu'il a rédigé dans sa 93^e année. Rappelons que ses précédents

souvenirs sur le quartier du Chat ont paru dans les numéros d'Ucclesia 205, mai 2005; 206, septembre 2005; 208, janvier 2006 et 209, mars 2006.

2 Ses parents, Henri Stockhem, menuisier (né à Ixelles en 1816) et Anna Catherina (née à Uccle en 1819), avaient encore trois autres enfants: Égide, né en 1846, inscrit en 1876 comme menuisier-cabaretier au 32, rue Vanderkindere; Marie, née en 1853 et Louis, né en 1854 (précisions fournies par M. Raf Meurisse).

4. Guillaume, né le 26 septembre 1879, entrepreneur en travaux publics et privés.
5. Philippe, né le 6 août 1883, architecte-entrepreneur.
6. Cathérina, née le 6 janvier 1886.
7. Arthur, né le 15 septembre 1886, marchand de bois.
8. Alexandre, Jean, né le 12 décembre 1887, quincailler.



167, rue des Carmélites. Détail des balcons.

1. Elisabeth

J'ai conservé très peu de souvenirs d'Elisabeth Stockhem et de sa sœur Cathérina. Je me souviens que dans les années trente l'une des deux habitait 555, chaussée d'Alsemberg. Pendant la première guerre mondiale, Elisabeth habitait rue des Carmélites, 169.³

3 Raf Meurisse.

4 Il s'agit d'un appareil de levage composé de deux ou trois poutres disposées en oblique dont le sommet soutient une poulie manœuvrée par un treuil.



Le porche d'entrée et l'aile droite (deux classes au rez-de-chaussée et salle de conférence à l'étage) de l'École centrale pratique de Maréchalerie de l'État, 28, rue Léon Delacroix, Anderlecht.

2. Florimond, entrepreneur

L'aîné des garçons avait choisi comme profession la même que celle de son père, travailleur dans le bâtiment avant de devenir entrepreneur.

À l'âge de 12 ans, après les études primaires, il aura rejoint son père au travail. Celui-ci l'aura bien conseillé et appris, ce qui était très important pour lui. La période d'apprentissage qu'il a prestée a certainement été dure. Il est bon de souligner que les journées de travail étaient longues. Toutes les manipulations de matériel et de matériaux se faisaient à la main. Il n'y avait pas de grue ni monte-charge, tout se montait par les échelles. Il y avait cependant, en cas de nécessité, un appareil de levage nommé «chèvre».⁴



L'aile gauche de l'École de Maréchalerie comprend les bureaux, le réfectoire et la salle des professeurs. À l'extrême gauche, l'habitation du directeur.



Détail de la façade de l'aile gauche.

Les premiers bâtiments qu'il a construits avaient des façades se ressemblant très fortement. Elles étaient d'un genre de construction différent des autres, c'était le «style Stockhem». Dans les premières décennies du siècle, on ne faisait pas toujours appel à un architecte et les bâtisses de Florimond avaient des façades qui dépendaient moins d'un plan préalable que du matériel de

réemploi dont il disposait (portes, châssis de fenêtres). Les démolitions causées par les travaux de la Jonction remettaient dans le circuit une quantité considérable de matériel de récupération.

Au fil des ans, il s'est adapté lors de nouvelles constructions, ce qui lui a donné de bons résultats. Dans le centre d'Uccle, Florimond Stockhem était une figure très connue, ce qui explique sa présence au conseil communal.⁵

3. Henri, géomètre, inspecteur des travaux

Ses frères entrepreneurs ont certainement eu souvent recours à ses services. Pour construire un bâtiment, il faut un géomètre pour mesurer et tracer les limites du terrain, un architecte pour dresser les plans et un entrepreneur pour réaliser le travail. Pendant un certain temps, il est possible qu'Henri aura travaillé à son compte avant d'être inspecteur



Ecalier principal menant au premier étage.

⁵ *Une commune de l'agglomération bruxelloise Uccle, II*, U.L.B., Institut de Sociologie, 1962, p. 178.



Les cours pratiques se donnent dans deux ateliers – 1^e année et 2^e année d'études – contenant chacun un ou plusieurs travaux et cinq forges. Les photos ont été prises à l'occasion des Journées Portes ouvertes qui se tiennent chaque année le weekend après les vacances de Pâques.

des travaux. Je n'ai rencontré Henri que rarement. Par contre, j'ai très bien connu son fils Georges qui était architecte⁶ et qui habitait chaussée d'Alseberg, n° 778.

4. Guillaume, entrepreneur en travaux publics et privés

Celui-ci était un homme dynamique, très capable dans sa profession. Pour les travaux privés, il eut à son actif la construction de plusieurs bâtiments. Concernant les travaux publics, il fut, dans les années 1932–1933, l'entrepreneur des bâtiments de l'École de

Maréchalerie de l'État. Celle-ci se situe 28, rue Léon Delacroix à Anderlecht.⁷

Pour visiter les chantiers, il se servait d'une petite voiture à quatre places de marque Renault. Il l'utilisait également pour le transport d'ouvriers ou de petit matériel, etc.

Il habitait au n° 167 de la rue des Carmélites, à Uccle. Il avait deux enfants, un garçon, Philippe, qui plus tard est devenu architecte et une fille, Jacqueline. Son appartement était situé au rez-de-chaussée. La maison, qu'il avait rehaussée, grande et haute, sortait de l'ordinaire avec sa masse imposante de quatre étages. Une belle façade, ornée de

6 Georges Stockhem enseignait également à l'Institut supérieur d'Architecture Saint-Luc à Bruxelles. Parmi ses nombreuses réalisations, notons le bâtiment qui abrite les services communaux ucclois, 25, rue Auguste Danse, inauguré en 1958 (précisions aimablement fournies par M. José Dosogne, ancien étudiant de Georges Stockhem).

7 L'École de Maréchalerie fut créée en 1904, rue du Bateau, à Anderlecht. Elle fut transférée en 1934

dans les nouveaux bâtiments de la rue Léon Delacroix construits par Guillaume Stockhem sur les plans (1931) d'Albert Storrer, architecte du Ministère des Travaux publics, Conservateur du Palais de Justice de Bruxelles (A. Storrer dessina la nouvelle coupole du palais après l'incendie survenu à la Libération).



Atelier de 1^{re} année; cheval en attente d'être ferré.

plusieurs balcons en fer forgé, attirait l'attention des passants. Le bas, construit en pierre bleue lui donnait un aspect solide. Faisant contraste, les étages étaient en pierre blanche de Gobertange. Il y avait deux entrées, une pour l'immeuble, l'autre, large – genre porte cochère – donnait accès à un couloir allant à l'atelier de menuiserie et à un entrepôt.

C'est dans cet atelier que, en septembre 1931, à l'âge de 17 ans, j'ai débuté comme «demi-ouvrier» de Guillaume où je suis resté trois ans.

Pendant ce laps de temps, j'ai eu l'occasion d'apprendre à connaître la famille Stockhem. En effet, j'avais dans mes attributions le service des courses. Chaque vendredi, je me rendais à la banque chercher l'argent pour la paie des ouvriers. Le samedi, j'allais chez certains clients présenter des traites, des factures, des soumissions pour les travaux exécutés ou à faire. Les autres jours de la semaine, j'étais l'aidant du contremaître et je l'accompagnais dans ses visites aux fournisseurs.

5. Philippe, architecte-entrepreneur

Philippe était un homme présentant très bien. Il avait une belle moustache. Son couvre-chef était un chapeau fendu de teinte grise. À la place d'une cravate, il portait un beau petit nœud papillon de teinte brune qui, fixé à un beau col blanc, lui donnait un petit air avantageux.

C'était le port d'un chapeau fendu – ou chapeau mou – qui le différençait de ses frères. Eux, ils avaient comme couvre-chef

un «chapeau boule» (chapeau melon), symbole de ceux qui étaient patrons.

Sa spécialité était d'acheter des matériaux de réemploi, gîtes, portes, fenêtres qui étaient remis en état par ses ouvriers. Chez lui, rien n'était jeté, même les vieux clous étaient redressés pour être employés de nouveau.

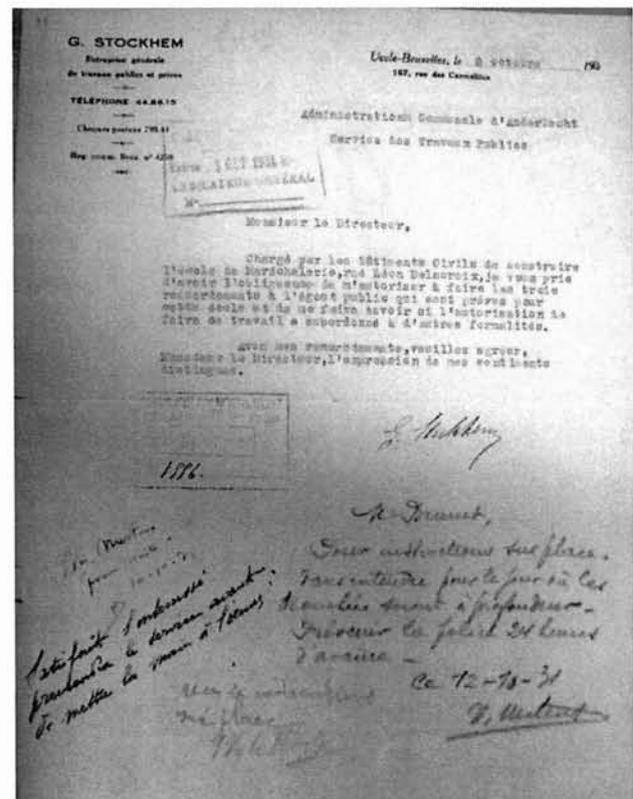
Les bâtiments qu'il construisait étaient pour son compte. Ceux-ci étaient loués ou vendus. Lui-même habitait une belle maison, 78, avenue Albert.

6. Cathérina

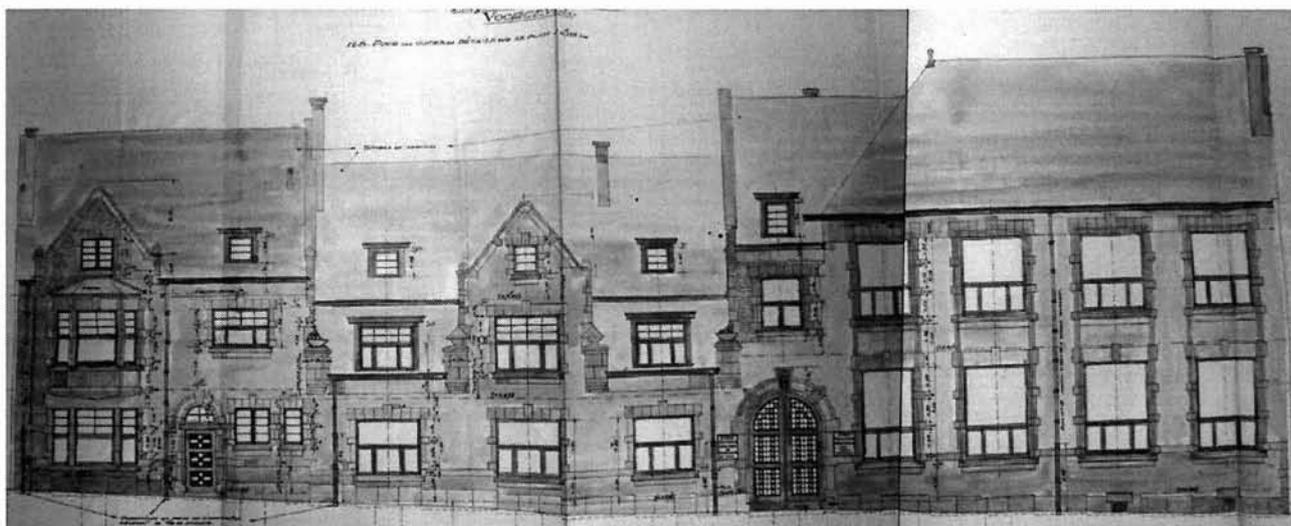
Comme pour sa sœur, je n'ai quasi aucun souvenir d'elle.

7. Arthur, marchand de bois

Son entrepôt était situé chaussée d'Alsemberg près de la gare de Calevoet, au débouché de la rue du Coq. Il y était installé depuis plusieurs années. Chez lui, on trouvait différentes essences telles que une gamme de résineux employés dans les bâtiments ainsi que



Correspondance de Guillaume Stockhem avec la Commune d'Anderlecht avant le début des travaux. (Archives de la commune d'Anderlecht.)



*Avril 1931, plan de la façade principale établi par Albert Storrer, Conservateur du Palais de Justice de Bruxelles.
(Archives de la commune d'Anderlecht.)*

des bois durs, chêne et hêtre. Je suis allé souvent chez lui avec le contre-mâitre de son frère Guillaume pour des achats de bois.

8. Alexandre, quincaillier

Alexandre était le dernier-né de la famille. Il exerçait la profession de quincaillier en gros. Régulièrement, il venait à l'atelier de menuiserie de son frère Guillaume, rue des Carmélites, 167, apporter divers matériaux tels que clous, vis, charnières, etc. C'est ainsi que je

l'ai connu. Il habitait au 45 avenue de Koekelberg.

Après avoir décrit chaque enfant, les parents d'une telle famille pouvaient en être fiers. Chacun a réussi dans la profession qu'il avait choisie. Pour y arriver, ils ont dû tous travailler dur compte tenu qu'à leur époque, fin XIX^e siècle, les possibilités d'étudier n'étaient pas faciles.

Ce temps-là est loin, il est bon de le rappeler à l'occasion.

Quelques éléments pour une histoire de la Senne à proximité d'Uccle

Jean Lowies

LA SENNE PREND SA SOURCE à Naast, au sud de Soignies. Soignies trouve son origine dans le mot celtique *Sagunnia*, en latin *Suniacum*, soit, « sur la Senne ». Après un parcours de 103 km elle se jette dans la Dyle au lieu-dit Zennegat. En chemin, elle se grossit de nombreux affluents, plus d'une quarantaine dans la seule région géographique de Bruxelles. Pour Uccle, la Linkebeek, la Geleystbeek et l'Ukkelbeek se jettent dans la Zandbeek venant de Beersel pour rejoindre la Senne aux confins de Drogenbos, Ruysbroeck, Anderlecht et Forest.

La largeur de la vallée de la Senne varie de 1000 m à Beersel jusqu'à 1600 à 1800 m quand elle aborde Bruxelles. La couche alluvionnaire est d'épaisseur variable et peut atteindre plusieurs mètres.

Lisette Danckaert dit de la vallée qu'elle est « démesurée ».¹

À l'époque néolithique

Le Baron Paul Verhaegen fait de notre région une description éclairante: *Lorsque, il y a 3000 ou 4000 ans, la mer remontait jusqu'en amont de Bruxelles et que la Woluwe s'y jetait près de Vilvorde, la marée se faisait sentir jusqu'à Boitsfort, et remplissait les vallées qui, même à marée basse, formaient des marécages infranchissables.*²

Les habitants de l'époque se fixaient évidemment sur les plateaux. Ils mettaient à profit la proximité des cours d'eau qui étaient autant de voies de communication. Les voyageurs venant du sud, le Hainaut actuel,



Valée de la Senne lors des inondations de 1939

suivant le cours de la Senne à pied ou dans des embarcations se heurtaient à une vaste étendue d'eau marécageuse occupant la vallée à hauteur de Beersel jusqu'à y compris Bruxelles. Ils rejoignaient alors la piste qui contournait le plan d'eau et accomplissaient à pied sec un périple passant par Stalle, Boitsfort, Auderghem et Diegem où la navigation sur la Senne pouvait reprendre. Bien plus tard, cette piste allait porter le nom de Dieweg.

Les occupants des sites de Verrewinkel, de Rhode et ceux des stations de Boitsfort et d'Auderghem étaient proches.³ Sur ces lieux ont été trouvés des milliers de silex retouchés importés des mines de Spiennes.⁴ On a dénombré, pour la période, *une cinquantaine de sites et découvertes dans la région de Bruxelles répartis dans les bassins de la Senne, de la Woluwe, du Maelbeek et de leurs affluents.*⁵

M.E. Mariën évoque *une magnifique hache en jade vert ou néphrite à talon pointu et à très*

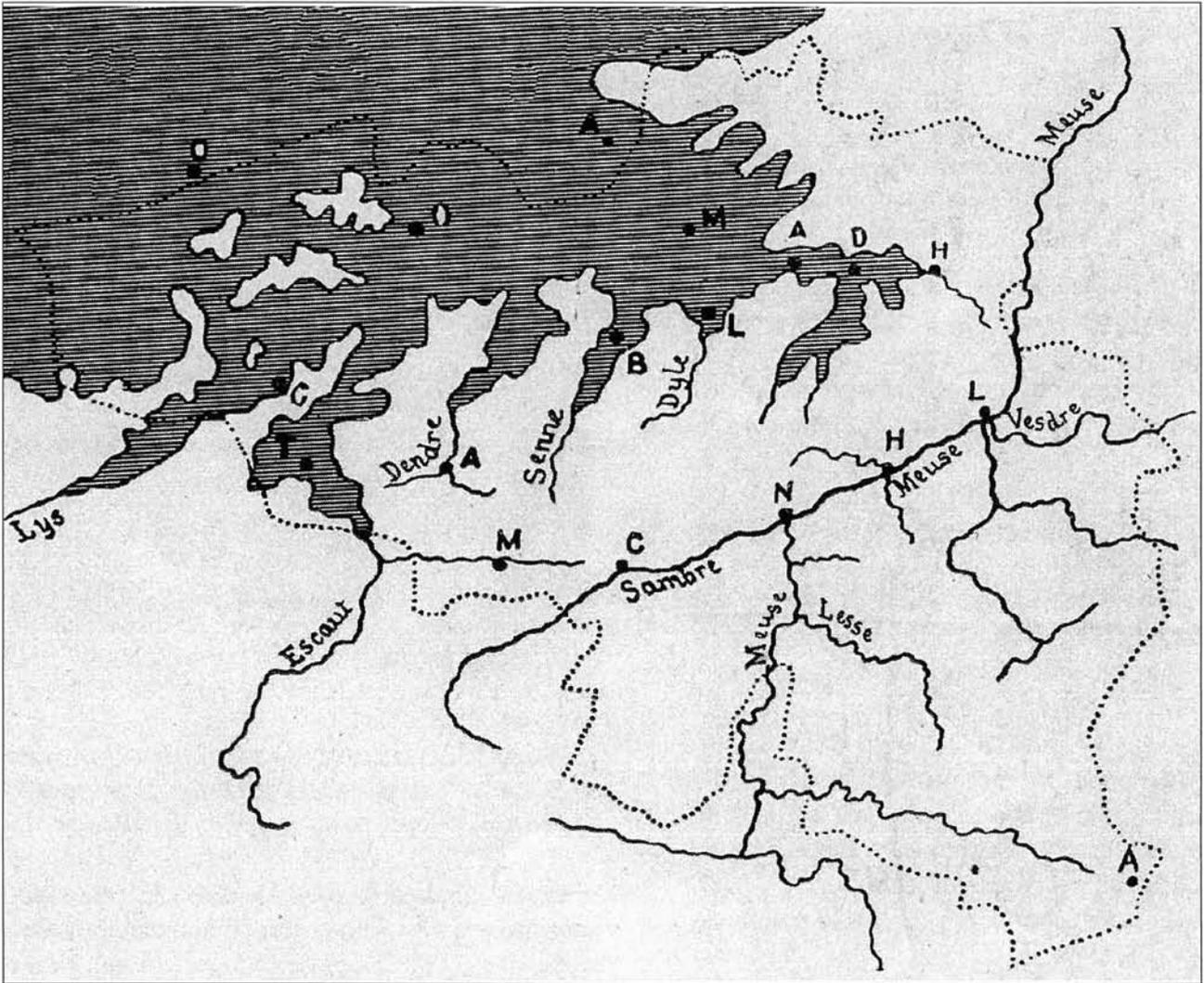
1 Lisette Danckaert, Bruxelles *Croissance d'une capitale* Fonds Mercator 1979, p. 14.

2 Baron Paul Verhaegen *Le vieux Boitsfort* Annales de la Soc. Royale d'Archéologie de Bruxelles, t. 33 p. 15.

3 Georges Cumont « Stations néolithiques de Verrewinkel et de Rhode St Genèse » *Bulletin de la Soc. d'anthropologie de Bruxelles* T. IX 1893 p. 120.

4 V.G. Martiny *Histoire de Bruxelles* Privat 1979 p. 15.

5 *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles Uccle* 1993 p. 38-39.



État de la Belgique à l'époque flandrienne, paléolithique supérieur (d'après Rutot)

*large tranchant*⁶ découverte à Diegem et P.P. Bonenfant fait état de la découverte dans la vallée de la Haine, ensemble, d'une hache de cuivre et d'une autre en jadéite. Provenant toutes deux des régions alpestres, elles révèlent l'importance des échanges à cette époque (1800–1600 av. J.C.).⁷

Spiennes

Le site d'extraction et de taille du silex occupe deux plateaux situés de part et d'autre de la Trouille, affluent de la Haine. Son étendue est surprenante: plus de 100 ha! Sa mise en exploitation débute vers 4200 av. J.C. et persista pendant 1800 ans. Il est le

plus vaste et le plus ancien site de ce type en Europe et est inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco. D'habiles artisans tirèrent des blocs de silex des armes et des outils: haches, pointes de flèche, grattoirs, etc. qui ont été trouvés jusqu'à des centaines de kilomètres du lieu d'extraction.

Il nous semble à propos de croire, dès lors que le centre minier de Spiennes se situe à 15 km de Soignies, que les hommes du bassin de la Senne, chargés de leurs lourds silex au départ du dit centre ont, après portage dans une première étape, mis à profit la Senne et ses affluents pour les transporter sur des embarcations jusqu'à proximité de leurs

6 M.E. Mariën, *Bruxelles. Croissance d'une capitale* 1979 p. 20.

7 P.P. Bonenfant, *Spiennes et la préhistoire du Bassin de la Haine*, catalogue, Mons 1985 p. 73.

habitations d'Uccle, des environs et d'au-delà encore, où ils seraient taillés et polis.

Comme le relate Camille Jullian traitant de la navigation en Gaule: *On voulut circuler sur elle (l'eau) à la manière dont on circulait sur le sol: ce qui attira vers le fleuve, ce fut le désir de l'utiliser comme route.*⁸

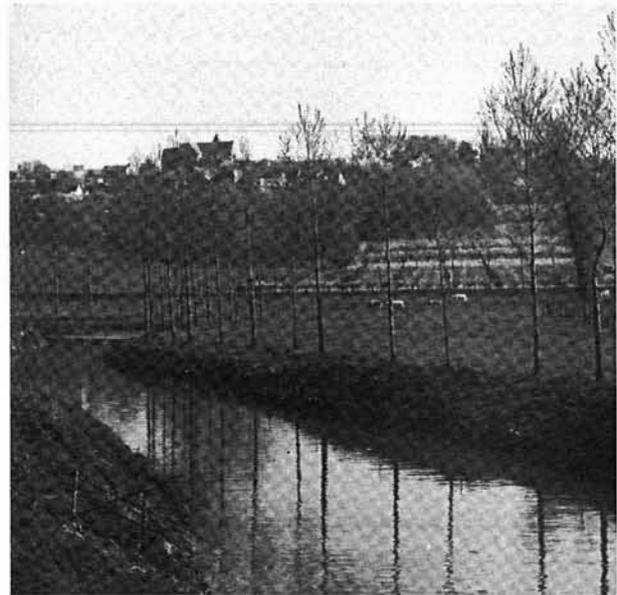
Le temps des Nerviens

Le territoire des Nerviens se situe entre l'Escaut, de la source au Rupel, la source de l'Oise, la Meuse et le Rupel. C'est là une étendue plus vaste que précédemment reconnue.⁹

L'Escaut prend sa source à Gouy dans l'Aisne (Laon). Il parcourt 400 km dont 100 km en France, passant par Cambrai, la deuxième capitale des Nerviens, Valenciennes, Condé et Tournai. Évoquant la Basse Belgique, habitée par les Ménapiens, voisins des Nerviens, Goblet d'Alviella dit d'elle qu'elle était formée *par une large étendue de terres basses, vaseuses, très humides ou marécageuses, avec de grands bouquets d'arbres, terres probablement protégées mais insuffisamment contre les hautes marées, par une faible ligne de dunes.*¹⁰

Il cite les témoignages de Strabon, de Tacite et de Pline. Ce dernier est venu sur place: *Là est un espace immense, inondé deux fois dans les 24 heures par les flots débordés de l'Océan, qui envahit la théâtre de l'éternelle question posée par la nature, à savoir si la contrée appartient à la terre ou à la mer. Une nation misérable y occupe des buttes élevées, ou des tertres faits de main d'homme, au-dessus des plus hautes marées. Ils ne peuvent avoir de bétail ni se nourrir de lait comme les nations limitrophes ...*

La société nervienne est structurée, cultivée et puissante. Elle dispose d'une économie incluant des échanges, des techniques et une monnaie. Anne Cahen Delhaye



La Senne près de Beersel

estime que les Nerviens n'étaient pas un peuple < sauvage et hostile au commerce > tel que César le prétend, du fait que *les découvertes particulièrement nombreuses de monnaies nerviennes témoignent du contraire.*⁹ L'usage de monnaie atteste en effet d'activités de transformation artisanale, de transport, de vente et d'achat d'objets de grande consommation.

Les nouvelles méthodes d'investigation archéologique mettent en cause l'image de la Gaule couverte de forêts propagée aussi par César et ses commentateurs. Des activités économiques exercées par les Celtes ont été inventoriées par la *Société belge d'études celtiques.*¹¹ Dans l'attente d'une étude ponctuelle on peut estimer que les Nerviens ont pu toucher de près ou de loin à ces activités.

Petit aperçu des échanges économiques

*Le cabotage et la batellerie offraient les moyens de transport les plus faciles, mais les routes soignées s'ouvraient aussi pour les convois de tout genre.*¹¹ Les auteurs d'un catalogue didactique d'une exposition consacrée

8 Camille Jullian *De la Gaule à la France* Hachette 1922, p. 55.

9 Anne Cahen-Delhaye *La fin des âges des métaux en Hainaut*, Recueil d'études d'histoire hainuyère, Mons 1983, p. 79, 81. P.P. Bonenfant *op. cité* p. 75.

10 Goblet d'Alviella *Histoire des Bois et Forêts de Belgique* 1927, t. I, p. 26 à 29.

11 Claude Sterckx-Ollodagos *Manuel élémentaire pour servir à l'étude de la civilisation celtique* Bruxelles 1960, p. 121 à 129.

judicieusement en 1999 aux Celtes par la Communauté française écrivent que *la Gaule est parcourue de nombreuses voies d'eau, de routes et de chemins permettant les déplacements rapides*.¹² Les productions agricoles occupent une place de choix dans les échanges. Ainsi le froment, l'avoine et l'orge. *Tous les pays celtes ont été exportateurs de céréales*.¹¹

L'élevage est répandu: le porc, le sel et les salaisons sont une spécialité des Ménapiens, les bovins (cuir), les moutons (laine), chèvres et chevaux. *Les Romains eux-mêmes ont toujours été de grands importateurs de salaisons gauloises dont ils vantaient la succulence*.¹¹



Vaisseaux normands remontant une rivière

La Gaule est productrice de produits textiles et développera sous l'Empire *une véritable industrie exportatrice de toiles, draps et vêtements*.¹¹

Les échanges comportaient aussi la pierre à bâtir, le bois de charpente et d'ameublement, le charbon de bois, la verrerie, la poterie et la tonnellerie *dont les Gaulois furent les grands spécialistes et sans doute les inventeurs*.¹¹

Paysage et pérégrinations

Si on peut comprendre aujourd'hui que la Senne et ses affluents permettaient l'approvisionnement en poisson, il y a quelque peine à imaginer qu'ils constituaient des voies de communication transportant diverses denrées marchandes. De l'avis même d'A. Grenier, écrit François de Izarra, la navigation fluviale a été extrêmement développée et (...) les moindres cours d'eau ont joué exactement le même rôle que les innombrables chemins vicinaux dont on a retrouvé les traces. *Il semble qu'on ait reculé le plus en amont possible la limite supérieure de la navigation*.¹³

Les pirogues, péniches et barques monoxyles et chalands comparables aux embarcations gallo-romaines découvertes à Pommeroeul et à Bruges¹² étaient actionnées au moyen de perches munies de pointes ferrées.

À notre proximité, la Senne voyait se joindre à elle, sur sa rive droite, le Zandbeek qui a recueilli les eaux, beaucoup plus imposantes qu'aujourd'hui, rappelons-le, de nos trois rivières ucloises. Près de là, sur sa rive gauche, c'est la Zuun qui, prenant sa source à Pepingen, se jette dans la Senne.

Une immense nappe d'eau d'importance variable selon les saisons et des marais recouvraient le bas de Bruxelles, Molenbeek, Anderlecht, Forest et Drogenbos. Le site, alimenté par les eaux de la Senne grossie de ses affluents et par le flux marin ne permettait pas le passage des embarcations. La confluence des deux courants contrariés et les perturbations qui en résultent expliquent le phénomène. Pour qui en douterait, Alphonse Wauters rappelle qu'encore en 1855, à l'embouchure de la Woluwe dans la Senne, *la marée remonte dans la Senne réduisant à 12 heures par jour la période d'écoulement des eaux*.¹⁴

12 Laurence Henry et Geneviève Rondeaux avec la participation de Dominique Lefèbre et les contributions de Anne Cahen-Delhay et Véronique Hurt *Les Celtes aux portes de l'Histoire*, 1999, p. 43.

13 François de Izarra *Hommes et fleuves en Gaule romaine* éd. Errance 1993 p. 31. A. Grenier *Manuel*

d'archéologie gréco-romaine 1934 réédition Picard 1985.

14 Alph. Wauters *Histoire des Environs de Bruxelles* t. 1 p. X.

L'espace dans le voisinage des embouchures de la Zuun, de la Zandbeek et du Champ de Sainte Anne constituait donc un point terminal pour la navigation. Port-étape sur la Senne, il accueillait probablement aussi un centre artisanal et marchand lié au transport sur l'eau. Les embarcations transportant sur la Senne les produits venus du sud de la Nervie ou au-delà étaient dans l'impossibilité de franchir l'immense étang du fait de l'agitation des eaux produite par la rencontre des courants. Elles empruntaient néanmoins la Zuun pour desservir Sint Pieters Leeuw, l'Ukkelbeek pour décharger à Stalle et à Uccle et la Geleytsbeek pour décharger au Neckersgat.

Les découvertes récentes confirment les affirmations de Goblet d'Alviella qui estime que *Déjà, sans aucun doute, avant la conquête, il existait, établis sinon avec la même solidité, tout au moins dans les mêmes conditions hydrologiques, un certain nombre de chemins battus servant de voies de communication entre les différents cantons d'une cité.*¹⁵

Le charroi ou le portage des produits destinés aux habitants de la Dyle et du Rupel empruntait le Dieweg conduisant à Crainhem, port sur la Woluwe, *un ruisseau très considérable* disait l'Abbé Mann encore en 1785.¹⁶ La Woluwe rejoignait la Senne à Diegem. De ce dernier port, l'heure de départ des bateaux coïncidera avec celle de la marée descendante ...

La Nervie Gallo-Romaine

On a parfois l'impression que l'importance d'une société nervo-romaine dans notre région a été occultée ...

Bavai, capitale de la *civitas nerviorum* et nœud routier stratégique du nord de la Gaule, à deux pas de l'actuelle frontière, aurait occupé une étendue plus importante que la ville contemporaine. Son vaste forum reste visible.

Le site de Blicquy, près de Leuze et proche de la Dendre comportait un grand sanctuaire



Bas étiage de la Senne après l'été 1892

religieux gallo-romain et un théâtre. Sa nécropole compte 500 tombes.

Jean Plumier, archéologue, dit du site de Pommeroeul, sur la Haine que *c'est au Haut-Empire qu'il faut attribuer la majorité des structures: le port, le vicus, la nécropole, les puits, les routes, les barques, les objets en céramique, les objets en métaux précieux, les trésors monétaires, les sculptures, l'artisanat de l'os, du bois, du cuir, la production de sel ...*¹⁷ Pommeroeul se situe à 20 km de Soignies, source de la Senne. Voici ce qu'en dit François de Izarra.

Les fouilles de Pommeroeul offrent l'intérêt de montrer quelques aspects de la vie d'un petit port fluvial antique et des métiers annexes qui s'y développaient. Ce port sur la Haine, affluent de l'Escaut, fut occupé du milieu du 1^{er} siècle au 3^e siècle. Il a livré un débarcadère intéressant, deux chalands, des pirogues et de nombreux vestiges d'une vie portuaire. Le matériel

15 Goblet d'Alviella *op. cité* t. I p. 33.

16 Abbé Mann *Abrégé de l'Histoire de Bruxelles* 1785, 3^e partie p. 74.

17 *Pommeroeul, 20 ans après, Bilan et perspectives* 1975-1995 Ath 1997, p. 30 et 9.



Le chaland de Pommeroetul

*archéologique se rapporte à l'activité des bate-
liers et à de petits artisanats: pointes ferrées de
perches, gaffes à crochet ou à pointes, des outils
pour le travail du bois, la construction ou le
radoub des bateaux, quantité de poteries attes-
tant d'échanges commerciaux. Les débris de cuir
renvoient à une activité de tannage en marge du
port, liée à une industrie de la chaussure et du
corroyage dans la bourgade voisine.¹⁸*

La possibilité de découvrir une agglomération entière a été sacrifiée pour le percement d'un canal. C'est ce que Monsieur Léonce Demarez, Président de l'archéosite d'Aubèches a appelé avec raison *le désastre de Pommeroetul*.¹⁷

Les recherches récentes montrent que la Gaule possédait un dense réseau d'agglomérations secondaires.¹⁹ S'il est vrai que, comme l'affirment certains auteurs, *Bruxelles se trouve à l'écart des grandes chaussées romaines*, il serait mal fondé de laisser croire que la région s'en soit pour autant trouvée éloignée de toute activité humaine. Affirmer que *le passé romain de Bruxelles se trouve résumé à bien peu de choses*²⁰ est donc, pour le moins, prématuré du fait, regrettable, de la carence des recherches.

18 François de Izarra *op. cité* p. 63.

19 Alain Ferdière et coll. *Histoire de l'agriculture en Gaule* éd. Errance 2006, p. 70.

20 S. Bartier Drapier et coll. *Une commune de l'agglomération bruxelloise*, Uccle p. 42.



*Vue de la Senne prise du pont de la Carpe
Photo L. Ghémar, 1867 (Cabinet des Estampes)*

L'armée des mercenaires, devenue médiocre à l'image des décideurs politiques laissa passer les agresseurs aux frontières du Rhin en 276 et dans les années qui suivirent. Du Rhin aux Pyrénées, les villes, les villages et les villas flambèrent dans un immense incendie. Les hommes périrent par milliers, les cultures furent anéanties pour des siècles; et des choses et des années heureuses qui avaient été l'œuvre de la paix romaine, il ne resta que des ruines et des souvenirs.²¹

L'occupation franque

*En s'emparant des labours féconds de la Nervie et de la Tongrie, les Francs saliens s'approprièrent sans efforts les fruits du travail séculaire de producteurs industriels.*²²

L'invasion franque s'opère par les fleuves et rivières en remontant les cours vers leur source, nous dit Goblet d'Alviella qui constate que *les rivières étaient navigables, ou du moins flottables sur un long parcours et assuraient ainsi une communication naturelle, facile, indéfiniment durable et invariable entre les domaines successifs, fondés sur leurs bords.*²³

Les recherches actuelles ont observé une reforestation spontanée dès le début (3^e et 4^e siècles) de cette longue nuit civilisationnelle. Guillaume Des Marez considère que *la période mérovingienne fut une période de profonde décadence.*²⁴ Les échanges économiques sont très réduits et les structures administratives gallo-romaines disparaissent car *trop complexes pour les barbares.*²⁵

On peut concevoir, en outre que la collaboration ne devait pas être aisée entre les envahisseurs et les Gallo-Romains après le massacre ou la réduction en esclavage des populations de la moitié nord de la Nervie et de la Ménapie. Un revirement ne s'opérera qu'aux 7^e et 8^e siècles.

21 Camille Jullian *op.cité*.

22 Fr. Cumont *La romanisation de la Belgique* p. 108.

23 Goblet d'Alviella *op. cité* p. 59.

24 Guillaume Des Marez *Études inédites* Bruxelles 1936, p. 53.

L'atlas du sous-sol dit excellemment les choses.

De toutes les nécropoles découvertes en région bruxelloise (Haren, Machelen, Melsbroeck) le site du Champ de Sainte Anne se distingue nettement par son importance. Il s'agit sans aucun doute du cimetière le plus riche par l'abondant mobilier funéraire mis au jour et le plus important par le nombre de tombes qui furent relevées entre 1889 et 1899 sur et autour des ruines de la villa romaine.

*Le mobilier découvert date l'utilisation du site depuis la fin du V^e siècle et montre pour certaines tombes un niveau de richesse et de pouvoir indéniable. Le tout atteste l'existence d'une communauté villageoise importante dont le lieu d'habitation reste encore aujourd'hui inconnu.*²⁶

M.F. Mariën confirme ceci quand il évoque le *pagus* du Brabant divisé en quatre comtés où le domaine d'Anderlecht, aggloméré autour de l'ancien *fundus* du Champ de Sainte Anne, a dû jouer un rôle important. Nous partageons son avis.

Dans son substantiel ouvrage, *L'empreinte de Rome*, il fait état de l'emploi de calcaire carbonifère d'Ecaussines dans la villa romaine du Champ de Sainte Anne. Il n'est pas du tout exclu qu'il ait été acheminé par la Senne, auquel cas, arrivé à Biest, il était déjà rendu.

Enfin, si, dans l'atlas du sous-sol encore, on discerne avec perspicacité que *l'imbrication des limites entre Anderlecht, Forest (Uccle?), Drogenbos (Uccle), et Sint Pieters Leeuw reflète un difficile partage des terres au confluent de la Zuun et de la Senne,*²⁷ c'était peut-être parce que les installations portuaires y présentaient un caractère vital pour l'économie de plusieurs domaines proches.

Le texte d'un *Traité de Meersen* de 870 nous a permis d'apprendre que le *pagus* du Brabant était subdivisé entre quatre comtés.

25 Jacques Ellul *Histoire des institutions de l'époque franque à la révolution*. PUF 1964, p. 47.

26 Atlas du sous-sol Anderlecht p. 34-36.

27 M.F. Mariën *Bruxelles Croissance d'une capitale* p. 25.

L'un d'eux avait pour chef-lieu une localité du nom de Biest qu'on situe généralement près d'Alost.

Dans un texte resté fondamental, P. Bonenfant observe en note à cet égard que d'autres pourraient éventuellement être identifiés avec cet emplacement *Biest sous Hofstade (Alost)*, *Biest sous Aspelaere (Ninove)* et *Biest sous Everbecq (Florenne)*.²⁸

Il nous semble autorisé d'ajouter à cette liste Biest sur Senne. L'importance socio-économique du site et la variété des toponymes qui en procèdent le justifient. Biestveld, Biestblock, Hof ter Biest, Biestbrug se situent sur la rive gauche et Louis Verniers évoque dans son *Histoire de Forest Grote Neder Biest, Nederbiest, Biest et Neerbiest* sur la rive opposée.

Invasions normandes

Vers 879, la région fut envahie par les Normands et les Francs furent incapables de la défendre. C'est vraisemblablement en 880 que le comte Odelard (Jan Verbesselt écrit Adelard, vraisemblablement avec raison) et sa fille Berlinde vinrent se réfugier avec leurs troupes au Homborch que la *vita Berlindis* qualifie d'«inexpugnable». Gageons que le site de l'étang de la Senne et son rivage marécageux jouèrent en la circonstance un rôle défensif puisque nos protagonistes se tirèrent d'affaire.²⁹ Peut-être aussi l'agglomération de Biest a-t-elle été dévastée?

De Biest à Bruocsella

On ignore les éléments qui intervinrent pour modifier le paysage de la vallée de la Senne dans la région de Bruxelles. Voici quelques hypothèses.

Un tremblement de terre

L'Observatoire Royal de Belgique indique que le plus ancien tremblement de terre dont



*Inondations de Bruxellesen août 1850.
Vue du Vieux Marché-aux-Grains
(Cabinet des Estampes)*

il est fait état dans notre région d'Europe, date de 801. On relève ensuite 15 autres séismes au cours du 9^e siècle et 5 au cours du 10^e siècle.³⁰ On ne pouvait, à cette époque, situer les épencentres. La détection géographique la plus proche de nous a été faite à Cambrai en 922.

Régression marine

Goblet d'Alviella a évoqué une régression marine pas du tout improbable mais toujours hypothétique.³¹

Autres phénomènes

D'autres phénomènes: affaissements, soulèvements, glissements ont pu se produire.

La réduction ou la suppression de l'effet des marées a pu permettre l'écoulement plus assuré et plus assidu des eaux de la Senne et la disparition de ses eaux stagnantes à Bruxelles et dans sa cuve. Il en serait résulté un assèchement graduel des marais bordant ses larges berges et des alluvions y déposés pendant des siècles. Des travaux subséquents de drainage et d'endiguement ont pu

28 P. Bonenfant « Quelques cadres territoriaux de l'histoire de Bruxelles » *Annales de la Société Royale d'archéologie de Bruxelles* 1934, t. 38 p. 10.

29 Jean Lowies « Sur les traces de Berlinde » *Ucclensia* 1997 et 1998, n^{os} 168 à 171.

30 P. Alexandre, J.L. Kupper *Le tremblement de terre de 1692-1997*.

31 Goblet d'Alviella *op. cité*, p. 143.

rendre possible la poursuite de la navigation sur la Senne et la création d'un port à Bruoc-sella. Le Vicomte Charles Terlinden évoque les lieux en des termes qu'il ne conviendrait pas d'insérer dans un dépliant touristique: *Dans ce site désolé de barbarie palustre, la plus sinistre de toutes, les conditions d'existence devaient être dépourvues de tout agrément; les inondations et les rhumatismes, l'hiver, les moustiques et le paludisme, l'été, rendaient cet endroit aussi peu hospitalier que possible.*³²

Nous savons que le port fonctionnait avant 966 date où l'Empereur Othon I^{er} confirma la propriété par l'abbaye de Nivelles d'un *stadium* à Bruxelles. La nomination en 977 par Othon II de Charles de France au titre de duc de Basse Lotharingie avait pour but de contenir l'expansion de la Flandre.

À l'instar de Guillaume Des Marez, Charles Terlinden assigne à «la forteresse de l'île Saint Géry» un rôle sécuritaire «dominant». L'île et ses aménagements n'étaient-ils pas peut-être aussi un octroi chargé de recueillir des droits de passage et autres tonlieux?

Les ports de Biest, Crainhem et Diegem seront progressivement désaffectés ...

Pour conclure

1. Une étude du bassin de la Senne, diachronique et multidisciplinaire doit permettre d'asseoir l'histoire des régions concernées sur des bases plus évidentes que celles qui prévalent aujourd'hui.
2. La connaissance de la civilisation nervienne et nervo-romaine gagne à être approfondie tant il est vrai qu'un passé constitutif est essentiel pour les peuples qui prétendent se forger un destin.
3. Des recherches archéologiques motivées restent l'exigence fondamentale pour que soient mis au jour les éléments qui autoriseront la reconstitution des milieux naturels et humains ainsi que les comportements et concepts qu'ils ont générés. Une ponctuation chronologique plus accomplie devrait pouvoir en résulter.

Les pays voisins et ceux du nord de l'Europe, ont réalisé des progrès remarquables en ces domaines. Le retard en la matière de Bruxelles et de la Wallonie est manifeste.

32 Vicomte Charles Terlinden « Bruxelles, place de guerre » *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles* t. 38 p. 138.